



DEMANDE DE RECENSEMENT CITOYEN pour la journée défense et citoyenneté

Démarche pouvant être effectuée par le mineur seul à partir du 16^{ème} anniversaire et jusqu'à la fin du 3^e mois qui suit par l'un des parents avec ou en l'absence du mineur. Régularisation possible jusqu'à l'âge de 25 ans.

Documents à remettre avec cette demande intégralement complétée au secrétariat de votre mairie :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide du mineur
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

IDENTIFICATION DU RECENSÉ

NOM : Prénom (s) :

Date et lieu de naissance : Le / / à :

Adresse :

INFORMATIONS DE CONTACT

Courriel (où pourra être adressé la convocation) :

Noter 2 numéros de téléphones (ceux des parents et/ou du recensé s'il en a un, où le service des armées pourra vous contacter)

Numéro de téléphone n°1 :

Numéro de téléphone n°2 :

INFORMATION FAMILIALE

Nombre de frères/sœurs du recensé (y compris demi-frères et demi-sœurs) :

SCOLARITE DU RECENSÉ

Obtention du brevet des collèges Oui Non

Autre diplôme obtenu :

Situation scolaire actuelle (Classe/niveau et filière ou spécialité) :

Je certifie, M. Mme....., recensé, ou représentant légal du recensé (barrer la mention inutile), que les informations ci-dessus sont correctes.

A Bassan, le

Signature

Vos informations sont collectées uniquement aux fins de recensement militaires et conformément au RGPD. Elles ne seront utilisées qu'à cette fin et seront transmises aux Services des Armées.